



S'Dorfblättla

*Le mot du Maire*

Chères Jungholtzoises,
chers Jungholtzois

Après des vacances, bien méritées et bénéfiques pour tout le monde, mais j'en suis sûr, toujours trop courtes, l'heure de la rentrée a sonné.

La rentrée de septembre est synonyme de retrouvailles pour tous, à commencer par la rentrée des classes et j'espère que la reprise a été bonne, que ce soit à l'école comme au travail et vous souhaitez de belles réussites dans vos études et vos projets.

Et pour tous ceux qui ont choisi notre commune pour son cadre de vie, sa situation géographique, nous vous souhaitons la bienvenue. Pour faciliter votre installation et répondre à vos questions, la municipalité est à votre écoute, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie et/ou la page Facebook ou à venir vous présenter en mairie, les élus sont à votre écoute et tiennent une permanence, sans rendez-vous, tous les lundis de 18h à 20h.

Jungholtz, cet été, a une nouvelle fois, vécu au rythme de nombreuses manifestations avec le marché aux puces fin juillet, la rencontre avec les bénévoles de La Ligue contre le cancer, la soirée guinguette, la journée citoyenne, sans oublier les festivités liées à Thierenbach. Que de beaux succès. Un grand merci aux élus et aux associations locales organisateurs de ces moments de partage et de convivialité. D'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village.

C'est la rentrée aussi pour les dossiers municipaux même si l'activité n'a jamais cessé, le début d'une nouvelle période associée au travail, l'occasion de voir aboutir les dossiers sur lesquels élus et agents travaillent depuis de longs mois.

Votre maire avec toute l'équipe municipale s'efforce d'aller de l'avant pour moderniser et rénover les équipements, améliorer le cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble. La page dédiée aux travaux réalisés et à ceux à venir vous donnera un petit aperçu des sujets qui mobilisent toute notre énergie et je pense tout particulièrement à la sécurisation de la traversée du village, rendue indispensable en raison du manque de respect d'un petit nombre !

Comme la plupart d'entre vous, je déplore toutes ces incivilités qui demeurent présentes dans notre vie quotidienne. J'estime que chacun est responsable de sa conduite, que ce soit au volant de son engin à 2 ou à 4 roues,

ou lors des promenades de son animal de compagnie ; chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement mais aussi de la gestion de ses déchets et des déjections des animaux dont il a la charge !

A ces incivilités se sont rajoutés plusieurs vols sur les tombes du cimetière au courant de cet été (la municipalité a déposé plainte auprès de la gendarmerie) !

Ce manque de respect des biens et des personnes est usant !

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes. Le respect que nous devons à autrui, n'empêche nullement le dialogue et le débat.

Par ailleurs, la gestion quotidienne dans un cadre de plus en plus complexe rend le pilotage difficile ; faire face aux injonctions contradictoires, à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, exige de la résistance et un engagement de chaque instant.

Comme de nombreux particuliers ou entrepreneurs, la commune est touchée par le retour de l'inflation, la flambée des coûts des énergies et de l'ensemble de ses achats... Et pourtant, en ayant pour objectif l'amélioration du cadre de vie souhaité par tous, nous devons agir en responsabilité, avec rigueur, tout en continuant d'investir pour réaliser les travaux de rénovation et de réhabilitation nécessaires.

Les archives sont un exemple de réhabilitation indispensable que nous avons effectué au courant de ces derniers mois. Il faut savoir que les archives communales, selon la réglementation, sont des documents publics, imprescriptibles et inaliénables, qui font partie du domaine public de la commune. Le Maire est responsable des archives de sa commune, civilement et pénalement (art. 193 et 254 du Code Pénal).

Il doit répondre à une obligation de conservation :

- ✓ pour la gestion des affaires communales ;
- ✓ pour la justification des droits de la commune ;
- ✓ pour la sauvegarde de la mémoire de la commune.

et à une obligation de dépense dans le budget municipal (frais de conservation des archives communales et du recueil

Le mot du Maire

des actes administratifs du département [] (art. L. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

D'importants travaux de nettoyage, de cloisonnement et d'isolation ont été menés dans les combles du bâtiment "mairie/école" pour y installer 4 salles

pouvant accueillir dans des conditions optimum les archives de la commune.

L'intégralité des archives (provisoirement installées au sous-sol) a ainsi pu réintégrer les combles, dans un espace propre, aéré et lumineux et ceci grâce à l'aide précieuse d'un jeune recruté en job d'été.

Je dois dire qu'il est rare de rencontrer un jeune aussi dévoué et digne de confiance. Ses efforts ne sont pas passés inaperçus ; il a été durant tout l'été un formidable atout pour toute l'organisation de cette mission de déménagement des archives communales. Nous avons eu de la chance d'avoir quelqu'un d'aussi dévoué que lui à bord. Je lui suis très reconnaissant pour tout le travail réalisé, pour le nombre incalculable de marches gravies, les bras chargés de dossiers ...

Je tenais à lui faire savoir (et il se reconnaîtra) que sa présence au sein de notre équipe a fait toute la différence et nous a permis de mener à bien ce chantier et de le finaliser dans les temps. Au nom de toute l'équipe, je le remercie vivement pour tout ce qu'il a fait.

Il fait partie de ces jeunes loin de la catégorisation usuelle "apathique", "individualiste", "retranchée derrière les écrans" que brocardent facilement leurs aînés. Il fait partie de ces jeunes en quête de sens et d'autonomie tout en ayant au cœur de leurs attentes, pour leur métier futur, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Et là, je n'ai qu'un mot à lui dire : "bravo".

Vous le voyez, Jungholtz poursuit son développement, son dynamisme. Notre "Bien vivre ensemble", c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village.

Avec mon équipe, nous sommes des élus de proximité à votre service et à votre écoute.

Avec tout mon dévouement.

Guy Habecker,
Maire de Jungholtz ■

Travaux - salles des archives communales

Après l'important nettoyage des fientes de pigeons et de la poussière accumulée durant des décennies ; retour en images sur les travaux réalisés dans les combles de la mairie, pour les archives communales, avec en prime la découverte d'un tableau bien conservé et pour lequel nous menons l'enquête quant à son origine ...



Il est composé dans la partie haute de trois blasons, en son centre le blason de la commune de Jungholtz et en bas une croix qui ressemble à une croix de guerre .. pourquoi figure-t-elle sur ce tableau ? ...

Serait-ce suite à la destruction du village durant la 1^{ère} guerre mondiale ? Y a-t-il une autre raison ?



Les blasons en haut du tableau : à gauche, les armes de Soultz, à droite, le blason des Schauenburg. Le blason central ressemble beaucoup au blason de Moirax qui trouve son origine dans le blason de l'abbaye de Cluny dont Moirax fut l'un des premiers établissements dans le Sud-Ouest vers 1049. Il

est probable que d'autres établissements clunisiens (voire tous) ont eu une variante héraldique du blason clunisien.

Thierenbach, ancien prieuré de Clunisiens, fut fondé vers 1130 par Pierre le Vénérable abbé de Cluny.

Ce blason marquerait-il la soumission de Thierenbach à l'abbaye de Cluny ?

Merci à tous ceux qui auraient des informations complémentaires à nous fournir pour décoder ce tableau, sa provenance, et les événements du passé qui lui sont rattachés ...



Les étagères se remplissent au fur et à mesure du transfert ...



Mise en place des cloisons, de l'isolation, du placo. et mise en peinture...



↑ zone réservée aux dossiers d'urbanisme



↑ Isolement du fond ancien (avant 1945) et mise en quarantaine pour "décontamination", durant au moins un an, avant de pouvoir le consulter et le traiter.

DOSSIER TRAVAUX

RENOVATION

CONSTRUCTION

TRANSFORMATION



SALLE POLYVALENTE

- **Installation d'une cuve de stockage d'eau de pluie** de 10 000 litres à la salle polyvalente pour parer à la restriction d'arrosage imposée par les sécheresses à répétition.

Connexion de la cuve aux gouttières de la salle pour une récolte entre 80 & 90% de l'eau qui ruisselle sur le toit.

L'eau est filtrée pour éviter les brindilles, insectes ou feuilles, puis est stockée dans la cuve. Une eau parfaitement adaptée pour l'arrosage des espaces verts communaux.

- **Raccordement** de la salle à l'assainissement
- **Plafond de la salle** : isolation du plafond et remise en peinture
- **Eclairage** : installation de luminaires LED à l'intérieur de la salle



Entretien de voiries

Fin du Golf de rue ...



C'est la société TRADEC qui a été retenue pour effectuer les travaux d'entretien des voiries suivantes : la rue des charmes (40 ml), la rue des acacias (370 ml), la rue Pré du Vallon (8ml), la rue creuse (40 ml), la rue de l'usine (110 ml + nids de poules), la rue des tuiles (310 ml + nids de poule) présentent des fissures qu'il convient de réparer.

L'entretien comprend : Le pontage des fissures (nettoyage par soufflage, traitement thermique, application d'un mastic bitumeux, sablage des fissures), la mise en place d'enrobés projetés (Fourniture de l'émulsion pour la réalisation d'enrobés projeté nettoyage par soufflage, traitement thermique application d'une couche d'accrochage, fabrication in situ de l'enrobé projeté, compactage). Fourniture de l'émulsion pour la réalisation d'enrobés projetés. Fourniture de gravillons concassés lavés pour la réalisation d'enrobés projetés. ■

Travaux rue des Cigognes et au bout de la rue des Tuiles.

Les travaux débuteront le **09/10/2023**

Sécurisation du village

Les devis sont signés pour la Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de voirie pour pose de coussins berlinois et dos d'âne.

Remplacement d'un enrochement au bord de l'étang



Suite à des affaissements, il a été urgent de remettre en état l'enrochement de l'étang qui se dérobe et de rajouter des mètres linéaires supplémentaires pour sécuriser les berges.

En raison de ces travaux l'accès à l'étang est fermé du **lundi 9 octobre au vendredi 13 inclus**.

D'un montant de 20400 € TTC cet enrochement est pris en charge par l'association des pêcheurs et la subvention de la CeA.



Mariage Audrey & Loïc

Le vendredi 4 août, c'est dans la salle du conseil municipal que Audrey & Loïc ont unis leurs destinées. Un lieu que notre collègue, Audrey, jeune conseillère municipale, connaît bien.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



MARCHE AUX PUCES

En ce dimanche 30 juillet 2023, les rues du village étaient en pleine effervescence ... eh oui c'était jour du 'marché aux puces', organisé par l'association "Coup de Cœur".

Sans doute moins connu que le marché de Saint-Ouen ou la brocante de Lille ☺ il n'en demeure pas moins que le marché de Jungholtz était bien achalandé en objets de tout genre avec de belles occasions à saisir et il a fallu se frayer un chemin pour accéder aux bonnes affaires, mais aussi au bar et au snack ...



QUÊTE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le jeudi 3 août, c'est dans ce cadre enchanteur et serein, de l'étang de Thierenbach, que les quêteurs de la Ligue contre le cancer se sont réunis pour faire le bilan de la quête 2023.

Le Docteur Patrick Strentz, président de la Ligue du Haut-Rhin, a vivement remercié les bénévoles, quêteurs et quêteuses, des trois communes et annoncé le résultat de la

quête 2023 qui s'élève à 30 382 € (7 511 € pour la commune de Jungholtz, 5 938 € pour Wuenheim et 16 933 € pour Soultz).

Un grand merci à tous vous tous pour votre générosité et à nos quêteuses bénévoles qui ne comptent ni le temps, ni les distances parcourues pour mener à bien leur mission.

ASSOCIATION COUP DE CŒUR

Une association au grand cœur

L'association 'Coup de Cœur' présidée par Francis Laucher, organise régulièrement diverses manifestations. Les fonds récoltés sont toujours reversés à une action en faveur des enfants.

Ainsi cette année, le bénéfice des derniers marchés aux puces organisés dans la commune, soit un chèque de 3000 €, a été remis à la Ligue pour venir en aide aux enfants victimes de cancers infantiles.



2^{ème} édition de la Soirée "Guinguette"

Vif succès, malgré une météo incertaine, pour cette 2^{ème} édition. Un vrai régal pour passer un bon moment entre voisins et amis dans une ambiance traditionnelle, champêtre, festive et conviviale animée par le groupe JungWood (comme son nom l'indique ☺, originaire de Jungholtz).

Les spécialités proposées par les 'Food Truck' et l'amicale des Sapeurs Pompiers du Vallon épaulée par Quendor, ont, elles aussi, été fort appréciées.



Photos : Daniel DIEBOLD

ASSOCIATION DES CADRES DE RESERVE ENSISHEIM, SOULTZ et ENVIRONS



ASSOCIATION DES CADRES DE RESERVE
ENSISHEIM, SOULTZ et ENVIRONS



Richard KUPIS
6, rue Sainte-Odile
68 540 BOLLWILLER
Tél. 06 37 91 95 64
E-mail :
richard.kupis@sfr.fr

Bollwiller, le 29 juin 2023

Le 7 juillet 2023, dans le cadre de l'Opération Solidarité Défense, le Cne (H) Richard KUPIS président de l'ACR Ensisheim-Soultz, Gilbert LEDERMANN vice-président et Andrée LEDERMANN, ont été reçus par Madame HERTLEIN directrice du RPI de Jungholtz, établissement qui participe depuis 2012 à cette collecte (depuis 2007 pour l'école de Wuenheim).

A cette occasion, les élèves des 4 classes ont été récompensés d'une lettre de remerciements de Solidarité Défense et de friandises à partager, pour les 65 dessins de Noël 2022.

Dans la foulée, les élèves des 2 classes de l'école de Wuenheim ont aussi été récompensés pour les 33 dessins de Noël 2022.

A titre indicatif, l'association avait collecté **1133** dessins répartis pour 79 à l'école primaire de JUNGHOLTZ, 33 à l'école primaire de WUENHEIM, 554 à l'école « Champagnat » d'ISSENHEIM, 112 à l'école de la Mine à Ensisheim, 15 à l'école maternelle « les Oréades » d'ENSISHEIM, 93 à l'école « les Châtaigniers » d'ISSENHEIM, 210 à l'école Katia et Maurice KRAFFT de SOULTZ et 51 à l'école maternelle « Château » de BOLLWILLER.

Au total **4436** dessins avaient été collectés dans le **Haut Rhin**.

Le Commandant (RC) Richard KUPIS

Chers élèves,

Vous avez solidairement participé en septembre 2022 à l'opération Solidarité Défense, en dessinant de beaux dessins. Ils ont apporté de la joie et du bonheur aux soldats français en Opérations Extérieures (OPEX) et en Opérations Intérieures (OPINT), loin de leur famille pour les fêtes de Noël. Tous, ensemble, vous avez une fois de plus accompli un acte civique remarquable.

Il est maintenant de mon devoir de vous féliciter et de vous remercier pour vos efforts, ainsi que votre Directrice et vos maîtresses. A cet effet, j'ai l'honneur de vous remettre la Lettre de Remerciements, signée par Monsieur Jean-Marie BOCKEL Président de l'association Solidarité Défense.

A titre indicatif, nous avons collecté **1133** dessins répartis pour 79 à l'école primaire de JUNGHOLTZ, 19 à l'école primaire de WUENHEIM, 210 à l'école Katia et Maurice KRAFFT de SOULTZ, 93 à l'école « les Châtaigniers » d'ISSENHEIM, 15 à l'école maternelle « les Oréades » d'ENSISHEIM, 112 à l'école de la Mine à Ensisheim, 51 à l'école maternelle « Château » de BOLLWILLER et 554 à l'école « Champagnat » d'ISSENHEIM.

Au total **4436** dessins ont été collectés dans le **Haut Rhin**.

Les grandes vacances sont toutes proches et je suis certain que vous les attendez avec impatience.

J'ai encore un message à vous adresser. Soyez et restez toujours enthousiastes et réceptifs aux connaissances que vous transmettent vos enseignants. Les valeurs civiques de camaraderie, de tolérance, de respect mutuel et d'entraide vous permettront de progresser et de réussir dans votre vie de citoyennes et citoyens

Pour finir, si vous êtes toujours d'accord, je vous donne déjà rendez-vous à fin septembre, pour les dessins de Noël 2023 où vous pourrez rajouter des messages forts, de remerciements aux soldats en OPEX et en OPINT.

Le Commandant (RC) Richard KUPIS



Le 4 septembre, les élèves des classes de maternelle et des classes primaires se sont retrouvés, après huit semaines de vacances, pour une nouvelle année scolaire.

Chaque rentrée scolaire est un nouveau défi pour la commune ! L'été est consacré aux grands travaux de nettoyage et d'entretien ; les agents du service technique se mobilisent pour faire en sorte que les salles de classe soient prêtes le jour "J". Ainsi cet été ce sont les plafonds de l'école maternelle qui ont été remis en état ainsi que le remplacement des luminaires.

Au mois d'août c'est aussi un nouveau marquage au sol qui a été réalisé dans la cour de l'école primaire pour des activités sportives "in situ", d'autres activités étant programmées dans la salle polyvalente.

Au niveau des académies, la rentrée 2023 est placée sous le signe du changement. Parmi les grands changements annoncés le plafonnement à 24 élèves dans toutes les classes de grande section, en CP & CE1.

En primaire, « **plan orthographe** » fait partie des changements appliqués dès la rentrée pour les élèves de CM1 et CM2 afin de « pallier la dégradation

substantielle du niveau en orthographe » des petits Français en fin d'école primaire.

Une évaluation nationale en CM1

À la rentrée 2023, les élèves de CM1 passeront par ailleurs des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Un soutien renforcé pour les élèves de CM1 en difficulté

Pour les élèves les plus en difficulté scolairement, notamment vis-à-vis de la lecture, du soutien sera proposé.

2h d'écriture et de lecture par jour minimum en CP

Cette année, deux heures d'écriture et de lecture par jour minimum seront mises en place pour les élèves CP et les CM1- CM2.

En début de CM1, les élèves doivent arriver à lire « de façon fluide » un texte à une vitesse de 90 mots par minute et en fin de CM2, à une vitesse moyenne de 120 mots par minute », rappelle le site de l'administration française.

Au moins deux textes «longs» lus chaque semaine en CM1-CM2

En plus des deux heures d'écriture et de lecture par jour minimum, les CM1 et CM2 devront se soumettre cette année à la lecture hebdomadaire d'au moins « deux textes longs », – à savoir plus de 1000 mots.

"La nouveauté en CM2, c'est que, chaque semaine, les élèves devront produire au moins un texte écrit" a également précisé le ministre.



ANNONCE POUR UN POSTE SERVICE CIVIQUE A L'ECOLE

Offre d'emploi pour un poste 'Service Civique' de 24heures par semaine à l'école de Jungholtz. La mission débutera le plus tôt possible jusqu'au 5 juillet 2024.

Poste accessible pour les 18 à 25 ans et pour les personnes en situation de handicap jusqu'à 30 ans.

Rémunération mensuelle environ 600 € net.

Adresser vos candidatures à : Madame Céline HERTLEIN

Directrice du RPI Jungholtz-Wuenheim - 17 Rue de Rimbach 68500 JUNGHOLTZ
Tél. 03.89.62.22.13

mail : ce.0680232h@ac-strasbourg.fr



La Journée citoyenne permet ainsi d'**impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre et de renforcer les liens** entre les habitants. Ce «faire-ensemble» favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.

Une fois encore la journée citoyenne a pleinement répondu à sa philosophie ! Faire émerger un élan collectif autour de valeurs partagées.

Cette journée constitue une véritable fabrique de liens sociaux en permettant à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes.

Une cinquantaine de personnes se sont mobilisés pour œuvrer dans la bonne humeur sur les 6 chantiers programmés pour cette édition 2023

Avant la pause déjeuner, les travaux engagés sur cinq chantiers étaient finalisés ; seul le chantier du sentier pédestre a rencontré des difficultés techniques en raison de la qualité du sol beaucoup trop dur et de ce fait n'a pas pu être terminé dans la journée !



Chantier n° 1

Débroussaillage & remise en état du sentier du Mittlerer Binsbourgweg partant de la rue de l'usine jusqu'au calvaire.

C'est armé de débroussailleuses et tronçonneuses que l'équipe qui a pris en charge ce sentier est venue à bout des arbres et ronces qui l'envahissait ! Un grand bravo à eux pour avoir rendu ce sentier à nouveau praticable.



Chantier n° 2

Mise en place de la clôture séparative pour le futur 'Sentier Pédagogique' le long du cimetière.



Après avoir décaissé le terrain pour mettre en place quelques marches permettant de rattraper le dénivelé entre le chemin des pèlerins et le pré communal, le groupe s'est attelé à une tâche bien ardue !! l'installation des piquets pour délimiter le nouveau sentier pédagogique.

L'équipe de Francis avait prévu d'enfoncer les piquets de 50cm, mais malgré la force physique de l'équipe et l'utilisation d'une bêche tarière la profondeur des trous atteignait difficilement les 10cm !! Il faudra donc une autre journée de travail avec un équipement plus conséquent pour venir à bout de ce terrain au sous sol rocheux !

Chantier n° 3

Débroussaillage & remise en état du sentier (devenu peu visible) partant de la rue des Tuiles et permettant de contourner le cimetière israélite pour déboucher sur le sentier qui rejoint la rue de Thierenbach.

Wouah ! Après les travaux du jour le sentier a maintenant l'allure d'un chemin.





Chantier n° 4 - Peinture d'une fresque sur le mur du préau de l'école primaire. Sous la houlette d'Arnaud petits et grands ont appris avec enthousiasme les techniques des graphes et de la peinture à la bombe pour réaliser cette belle fresque qui s'intègre très naturellement dans cet environnement scolaire pour le plus grand plaisir de tous. Un grand bravo à nos jeunes artistes en herbe qui n'ont pas chômé...



Chantier n° 5

Rénovation de la peinture des murs de la scène de la salle polyvalente...

Petite équipe «*Toutti rikiki maousse costaud*» 😊 sur ce chantier qui a repoint, en un temps record, la scène et même plus



... tant qu'à faire, pourquoi ne pas prolonger le plaisir de peindre ... ⬇ sous la scène ⬇....



Chantier n° 6

Préparation des ilots situés aux entrées de village pour une nouvelle mise en valeur du patrimoine paysager. Une équipe motivée est venue à bout de cette mission.

Il incombera maintenant au service technique de mettre en place les nouvelles plantations.



Déjeuner en commun

Après l'effort, le réconfort ! avec un déjeuner pris en commun dans une ambiance détendue et conviviale, fiers du travail réalisé. Un **GRAND MERCI** à tous les participants pour cette belle journée.





Le saviez-vous?

Le programme Quiétude Attitude soyons sauvagement responsable !

Les Médiateurs de la Nature ont été créés en 2018 afin de mieux sensibiliser le public aux enjeux de quiétude de la faune et à la sensibilité des milieux naturels. Leurs interventions ciblent les secteurs fréquentés et à forts enjeux de quiétude pour la faune sauvage. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme « Quiétude attitude » qui vise à communiquer sur les zones de quiétude et sur les bons comportements à adopter en milieu naturel.

Objectifs

- Sensibiliser le grand public aux enjeux de préservation sur le massif ;
- Accompagner le développement des pratiques sportives de pleine nature sur le territoire et limiter l'impact de ces activités sur le milieu.

<https://quietudeattitude.fr/>

Retrouvez-nous

Parc naturel régional des Ballons des Vosges
1 Rue du couvent
68140 Munster
03 89 77 90 20
info@parc-ballons-vosges.fr

RAPPEL RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche est très simple :

Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité, de son livret de famille et



Le Pass'Sport revient pour la saison 2023-2024 avec une offre élargie

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024.

Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Plus d'informations :

► <https://www.pass.sports.gouv.fr>

RAPPEL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En vue de la préparation du 40^{ème} anniversaire de notre bibliothèque municipale, nous souhaitons organiser une exposition photos (voir bulletin n°39 de mars 2023) ; à ce jour, moins de cinq photos de classe sont disponibles ... nous sommes persuadés que ces trésors dorment dans vos tiroirs ... Un GRAND MERCI à vous de bien vouloir les mettre à notre disposition le temps de l'exposition.



Environnement

Le SM4 et ses collectivités adhérentes se mobilisent, du 5 au 18 octobre prochain, pour démontrer une nouvelle fois aux habitants de leur territoire qu'ils possèdent « un trésor dans leur jardin ».

« Un trésor dans votre jardin ! »

C'est l'automne, les plantes se préparent pour l'hibernation, les arbres se parent de leurs plus belles couleurs et les feuilles s'en détachent progressivement pour recouvrir le sol.

Dans la forêt, ces feuilles mortes sont recyclées en humus bénéfique à la croissance des plantes.

Eparpillées un peu partout ou en amas sur votre bout de pelouse, ces feuilles sont ramassées et emmenées en déchèterie, pour le plus grand malheur de votre sol et de vos plantes.

Et pourtant, ces résidus sont tellement bénéfiques pour la santé de notre jardin ! Et si, nous regardions les feuilles et les branchages de notre jardin d'un autre œil. Nous découvririons que nous pouvons profiter de tous les trésors de notre jardin ?

Is ne sont pas beaux nos branchages, et nos feuilles ?

- ✓ **Du compost gratuit** : en se décomposant, ils sont une source de nutriments essentiels au sol. Riches en carbone et en autres matières organiques, elles améliorent la structure de votre sol et le nourrissent pour les années à venir.
- ✓ **Des économies d'eau** : en paillis, ils conservent l'humidité et protègent ainsi les plantes de la sécheresse.
- ✓ **Un gain de temps** : en bonne couche au pied de vos plantes, ils étouffent les plantes indésirables (maladroitement dénommées : mauvaises herbes).
- ✓ **Une assurance santé** : ils constituent un habitat et une nourriture pour les vers de terre et autres organismes du sol qui sont essentiels à un sol sain et fertile : pour la bonne croissance de vos plantes.

Alors, elle n'est pas belle la feuille ?



1^{ère} règle d'or : je broie et je paille

Broyer pour :

- Valoriser vos branchages et réduire le volume de vos feuilles (évitée de transporter de l'air),
- Rendre les feuilles et les branchages plus digestes pour le sol,
- Éviter que vos feuilles ne s'envolent au premier coup de vent !

Pailler pour :

- Que vos plantes passent un hiver bien au chaud,
- Protéger et nourrir les organismes de votre sol,
- Économiser sur l'achat de paillage en jardinerie (écorces, chanvre, coco, cacao, etc.)

Recette d'automne pour 1 jardin :

- Étaler au sol en fine couche les feuilles et les branches de diamètre inférieur à 1 cm et broyer avec votre tondeuse à gazon (pour les diamètres supérieurs à 1 cm, utiliser un broyeur à végétaux électrique ou thermique).

VIGILANCE : Ne pas utiliser en paillage les feuilles issues de plantes malades, passer par la case compost !

- Déposer le paillis jusqu'à 15-20 cm d'épaisseur sur votre sol, en automne. La vie du sol le décomposera avant le retour du printemps.
- Laisser reposer jusqu'au printemps, gratter un peu et la terre est prête !

Pas de broyeur ni de tondeuse ? Des branches trop grosses ? Vous pouvez les couper avec un sécateur ou emprunter un broyeur ou le louer (par exemple au près d'Acces-actions citoyennes pour une consommation écologique et solidaire ou Florival en Transition selon votre lieu d'habitation).



2^{ème} règle d'or : je broie et je composte

Les feuilles et les branchages équilibrent un compost trop humide. Pour un bon compost : 1/3 de feuilles-branchages broyés pour 2/3 de matières humides (épluchures, restes de repas, etc.).

Les avantages du compost :

- Il améliore la structure du sol et délivre, au fil du temps, des éléments nutritifs assimilables par les plantes.
- Il est économique : plus besoin d'acheter d'engrais, ni de terreau.
- Fini les trajets à la déchèterie !

Et pour aller plus loin : je fais mon terreau de feuilles-branchages

Le saviez-vous ?

L'industrie du terreau avec tourbe est une catastrophe écologique : l'exploitation des tourbières détruit une ressource non-renouvelable à l'échelle humaine : il faut 100 ans pour obtenir 5 cm de tourbe. Pourtant, les tourbières sont de riches réserves de biodiversité et surtout un véritable bouclier contre le réchauffement climatique (stockage de carbone et jusqu'à 90% d'eau). Alors, avant d'aller acheter son terreau avec tourbe en jardinerie, si l'on commençait par valoriser les trésors de notre jardin ?

Le jardin ne produit pas de déchets, mais il est plein de trésors !

Suivez-nous pour agir !

SM4déchets www.sm4.fr



Vous pouvez également participer aux animations près de chez vous : retrouver la liste des animations sur <https://www.sm4.fr/date-d-animations-tresor-dans-votre-jardin.htm>

État Civil

▶▶ Grands Anniversaires (70 ans et plus)

| | | |
|-------------------------|-----------------|------------|
| BAUDOUIIN | Jean Pierre | 19/10/1938 |
| MOEGEN née FLORIAN | Renée | 06/10/1932 |
| NILLY née HAMM | Astride | 04/10/1952 |
| REYER | Maurice | 31/10/1950 |
| REYMANN | Daniel | 19/10/1953 |
| ROESCH née METZ | Marie-Elisabeth | 02/10/1950 |
| RUH | Michel | 24/10/1948 |
| SCHERMESSER | Raymond | 13/10/1934 |
| SCHERMESSER née FRITZ | Monique | 28/10/1941 |
| STOECKLE | André | 15/10/1939 |
| ALTHEIMER | Dominique | 13/11/1948 |
| APPELSHAUSER née MOUREY | Josiane | 02/11/1937 |
| BURGER née GAUGLER | Blanche | 06/11/1949 |
| GRANGLADEN | Jean Marie | 29/11/1951 |
| GUEBEL née TSCHAEN | Jeanne | 30/11/1935 |
| HERTRICH née OHLMANN | Brigitte | 18/11/1944 |
| KILLY | Jean-Claude | 11/11/1945 |
| ROSEMARY | Julien Eugene | 08/11/1937 |
| SCHMITT | Roland | 24/11/1951 |
| SCHMITT née CLEMENTZ | Michèle | 30/11/1953 |
| WICKY née GERRER | Georgette | 14/11/1947 |
| BERBETH née MEYER | Béatrice | 21/12/1950 |
| ERISMANN | Jean-Louis | 15/12/1946 |
| LAUCHER | Marcel | 06/12/1939 |
| LAUCHER | Pierre | 28/12/1942 |
| LEDERMANN | Gilbert | 09/12/1942 |
| MEHR née DAOUDI | Alia | 01/12/1949 |
| PALERMO | Salvatore | 12/12/1951 |
| ROTHUT née KAUFMANN | Marie Claire | 01/12/1945 |
| WAGNER | Christian | 24/12/1953 |

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

Ouverture à Jungholtz
de l'institut de beauté de Laura Roggeri



L'R beauté

☎ 06 74 64 35 21 - 10 rue de Soultz

soins du corps
modelages
épilations
rehaussement de cils
pose de prothèses ongulaires

Marché de Noël
Jungholtz



INSCRIPTIONS

Vous êtes créateur, artisan?
Venez vous inscrire à notre marché de Noël les 2 et 3 décembre 2023 à la salle polyvalente de Jungholtz.

INFOS: 06.08.33.50.54
association.lesnaturelles.mam@gmail.com

▶▶ Les naissances ...



Me voilà!

Ella, née le 11/07/2023
Fille de Marie HERTRICH
et de Alexandre DUMONTET

Nino, né le 19/08/2023
Fils de Johanna STOECKLIN
et de Nicolas BRAUN

Martin, né le 27/08/2023
Fils de Andreia DE ALMEIDA PAIS SA
et de Pierre CORDIER

Toutes nos félicitations aux heureux parents

▶▶ Les mariages & Pacs



Audrey MUNSCH & Loïc HUSZOVITZ le 04/08/2023
Morgane LEIBEL & Christopher SCHEFFEL le 23/09/2023
Félicitations aux jeunes mariés

Dates à noter

| | |
|-------------------------------------|---|
| 21 & 22 octobre | Bourse pour enfants |
| 1^{er} novembre | Toussaint |
| 11 novembre | Commémoration Armistice 1918 (Jungholtz/Rimbach-Zell/Rimbach) |
| Dimanche 26 novembre | Repas de Noël des Seniors |
| 3 décembre | La balade des 'Manalas' à la recherche de St Nicolas ... |
| 2 & 3 décembre | Marché de Noël organisé par Les Natur'elles - Maison d'Assistants Maternelles |
| 9-10 & 16-17 décembre | Spectacle Quendor "L'arbre mémoire" |
| Vendredi 5 janvier 2024 | Vœux du Maire |

BOURSE POUR ENFANTS

La prochaine Bourse pour Enfants, organisée par l'association **Les Natur'elles Maison d'Assistants Maternelles**, aura lieu les **21 et 22 octobre 2023 de 9h à 14h** à la salle polyvalente.

Restauration et buvette sur place pour partager un moment convivial en famille.

Cette année les bénéficiaires serviront à l'achat d'une poussette 4 places pour la MAM'Aventure et l'achat de nouveaux jeux variés pour la MAM'itier.

MAIRIE
HORAIRE D'OUVERTURE
AU PUBLIC

| | | |
|-------|----------|-----------|
| Lundi | 9h à 12h | 17h à 18h |
| Mardi | 9h à 12h | - |
| Jeudi | - | 14h à 16h |

Accès au site internet de la Mairie



Permanence des élus
lundi de 18 à 20h
ou
sur rendez-vous
Téléphone 03 89 62 22 11
@ mairie.jungholtz@wanadoo.fr

SCANNE MOI